

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

ANNONCES:

Dans les Colonnes
La ligne ou son espace 0.20 0.25 0.40
Réclame 0.50

Pour renseignements et avis s'adresser à
PUBLICITAS S. A., SION

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Upte de chèques post. No 11 e 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par **PUBLICITAS S. A. Sion** et ses succursales

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux
prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'étranger

Numéro 1-41

L'abonnement part de la date de la dernière livraison jusqu'à réception
des avis de réimpression. Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

Valais et Suisse 9.— 4.50 2.50
Etranger (envoi des 8 nu-
méros de la semaine 17.— 9.— 6.30
Séjour par semaine 30.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste en cas de plus —

Dactylographe

ferait travaux à domicile, français, allemand ou italien.
S'adresser à Mme V. MEMBREZ SION.

Jeune fille

de 15-16 ans, sérieuse, propre et active, est demandée pour travaux de maison.
S'adresser à la « Pension des Violettes », à Montana.

Chansons

Monologues, duos.
Demander catalogues gratuits et franco à **CHANSONIA** Fusterie, Genève.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Etranger
S. MEYTAI, SION
RUE DE CONTHEY
Expédition par fûts depuis 50 fr.
Vente à l'emporter à partir de 3 litres. Prix modérés.
Achat de tous fruits au cours du jour

OCCASION

Beaux Christ en bois sculpté, bois naturel (blanc) sur croix de noyer (renaissance). Christ en bois peints depuis Fr. 17.—. Réparations et transformation d'anciennes statues (bois) et de vieux bahuts.
Caspoz, sculpteur, Sion.

A louer

un magasin situé au centre de la ville.
S'adresser sous chiffre P. 1577 S., **PUBLICITAS, Sion.**

CHATAIGNES

sèches: sac 5 kg. fr. 6; vertes: fr. 3.50 fco; Figues: caisse 5 kilos fr. 7.30; Oranges: caisse 5 kg. fr. 6; Mandarines: caisse 5 kg. 6.80 franco.
Achille GUIDI, Lugano

Assurances

sur la Vie
A L'UNION DE PARIS
représentée par
Th. Long, à St-Maurice
Tarifs à disposition

Le 2^{me} tirage des LOTS

à fr. 1.— de la Loterie de l'Eglise de Laufen aura lieu prochainement. Pour gagner grosses sommes de frs. 10.000 etc., il faut acheter des billets maintenant, car ils seront bientôt tous vendus. Tendez la main à la fortune.
Frs 100.000 lots gagnants en espèces. Sur 15 billets 1 billet gratuit. Envoi contre remboursement par
L'Agence Centrale à Berne
Passage de Werdt N° 199
Soul bas à

VARICES INEX

en tissus sans caoutchouc soulage toujours, guérit souvent empêche les varices de se développer et les complications de survenir.
Ceintures en tous genres
Prix modérés
Manufacture INEX
Rue du Midi, Lausanne

Nouvelle Baisse !!

Un très grand nombre de

Coupons de draps

pour Manteaux, Pardessus, Complots et Costumes, seront vendus à des prix inattendus jusqu'à présent, au retour de l'avant-guerre.
Il y a une grande quantité de petits coupons pour fillettes et garçonnets, ainsi que pr. le pantalon.
Hâtez-vous d'en profiter. On fera cadeau à chaque acheteur dep. 50 Fr.
Un lot de soierie et de velours uni et côtelé à très bas prix.

Envoi franco contre remboursement
Echantillons à disposition.

Maison Petite Blonde

LAUSANNE, Rue Haldimand 8, 1er étage.
Pas de frais de magasin.

Chauffage bon marché

Nos Sédunois ont raison de préférer de plus en plus aux charbons américains et anglais si chers mon excellent **Anthracite de Nendaz** (le meilleur du Valais) qui jouit d'une si vieille et si bonne réputation.
On l'emploie sans mélange: dans les poêles, fourneaux à grilles, etc., mélangé à du coke dans les chauffages centraux.
La distribution s'effectue maintenant deux fois par semaine, les jeudi et samedi après-midi au Concasseur de Ste-Marguerite, sous le pont du chemin de fer. Prière d'apporter des sacs, caisses ou petits véhicules pour les petites quantités. Sur demande, on livrera à domicile les commandes plus importantes.
Le Bureau de la Mine, Maison Köhler, délivre les bons permettant de retirer la marchandise.
Protégez l'industrie valaisanne!
BUECHLER, Mines d'Anthracite du Valais, Sion.

- Couvertures de lit, superbes neuves à fr. 14.75
- Couvertures pr. chevaux, superbes neuves » 12.50
- Pantalons en drap Kaki, neufs longs » 27.—
- Culottes de sport en drap Kaki comme neuves » 15.—
- Chemises Kaki, flanelle, neuves » 12.—
- Bandes molletières Kaki, longues » 5.70
- Chaussettes laine extra » 2.90
- Camisoles laine lourde, longues manches » 7.50
- Caleçons laine lourde extra » 7.50

Envoi contre remboursement

Jules Rime, importation Lausanne

Pour les Fêtes

Demandez nos CATALOGUES

illustrés gratuits envoyés à toute personne nous indiquant son adresse exacte. Ecrire dès aujourd'hui pour être certain de connaître les réelles OCCASIONS que seuls peuvent vous offrir

Les Grands Magasins

INNOVATION

Rue du Pont LAUSANNE

La Clinique des Poupées

à Lausanne, Place Palud 1

se charge toujours de toutes réparations de **Bébés et Poupées**
Envoyez-les dès maintenant

Docteur E. Jæggy

Ancien chef de clinique de la clinique gynécologique de Berne. Ex-chirurgien en chef d'hôpitaux militaires de France
SPECIALITES: UROLOGIE (Reins et Vessie), GYNECOLOGIE (Maladies de la Femme)
recevra à SION tous les jeudis à partir de 9 heures du matin (Provisoirement Hôtel de la Gare).
Se rend à domicile sur demande.

Au Magasin Emile Sixt, Sion

— RUE DE CONTHEY —

Salles à manger, salons, bureaux-secrétaires, bureaux de dames, canapés-hirsch, divans, lavabos, petits et grands, commodes, buffets de salles à manger, buffets de cuisine avec vitrage, chambres à coucher complètes, armoires à deux portes avec séparations, pour le linge, armoires Empire, armoires à une porte, bureaux commodes, 3 et 4 tiroirs, Grandes tables en chêne avec 6 rallonges pour sociétés, lits en fer neufs, pour enfants et bébés, sellettes en chêne, chaises cannées et chaises brutes.
Séchoirs en chêne, grandes glaces bizeautés, petites tables de nuit, tables de cuisine, grand choix de tabourets en chêne, fauteuils moquette, commodes, commodes-lavabo, commodes avec dessus marbre, armoire Louis XV, à 1 et 2 portes, cadres de famille.

Toujours grand Stock américain

soit bâches imperméables, couvertures, culottes Saumur, neufs pantalons neufs et occasion, Culottes, chaussettes coton et laine, grand choix de manteaux caoutchouc, pantoufles garnies de laine. Chemises flanelle, chemises de sport kaki neuves, culottes courtes, côtelées, kaki et brunes, moletières, bretelles, culottes caoutchouc doublées, complets de travail, toutes teintes, combinaisons de travail, vestes et caleçons de laine. Chaussures ferrées et non ferrées. Chars à pont et ridelles, chars gossés, faute de place à liquider de suite.

CUIRASSEZ-VOUS !
CUIRASSEZ
votre Gorge, vos Bronches, vos Poumons
en les défendant, en les préservant
par l'antiseptique volatile des

PASTILLES VALDA

contre les dangers du froid, de l'humidité,
des poussières, des microbes.

POUR SOIGNER EFFICACEMENT
Rhumes, Maux de Gorge, Bronchites, Grippe, etc.

EMPLOYEZ LES

PASTILLES VALDA

remède respirable antiseptique
Mais il faut AVOIR SOIN DE BIEN EMPLOYER
les Pastilles VALDA Véritables

SEULES REELLEMENT EFFICACES
vendues uniquement en BOITES de 1.90
portant le NOM

VALDA

U. AMMANN, ATELIERS DE LANGENTHAL

CONSTRUCTIONS

Semoirs

Insurpassables quant à l'exactitude du travail fourni et la solidité.
Grand économie de semences
Cultivateurs à dents flexibles, Béche-herses, Herses à champs, Charrues, Distributeurs d'engrais
Tous ustensiles et machines agricoles

Batteuses, Machines à nettoyer et trier le grain, Moulins pour farine panifiable et farine fourragère, Concasseurs, Hâche-paille, Coupe-paille, Coupe-racines, Broyeurs à os.

Bouilleurs, Ecrase pommes de terre

Demandez à l'essai une de nos machines à écrire **REMINGTON** avec les 5 TOUCHES ROUGES. Dernière création.
Vente et location de machines d'occasion de tous systèmes.
Ateliers de réparations
Hugo WALTISBUHL, Lausanne
Grand Chêne 3 Téléphone 48,55



MANDOLINES

GUITARES

ACCORDÉONS

CITHARES

FLUTES

ACCESSOIRES

CHOIX IMMENSE -- GARANTIE

CATALOGUE 22 GRATIS

HUG & Co - BALE

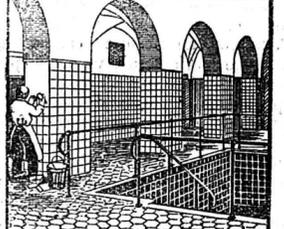
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1907

A

l'occasion des fêtes de fin d'année, commerçants soucieux de voir prospérer vos affaires, publiez vos annonces dans le « Journal et Feuille d'Avis du Valais » et vous êtes assurés du succès. Les ordres sont à adresser à **Publicitas S. A. Sion.**

CARRELAGES ET REVETEMENTS

▲
DEVIS
SUR
DEMANDE
▼



▲
DEVIS
SUR
DEMANDE
▼

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL. 1 89.61

Vous vous assurez les lots allant jusqu'à

Francs 100.000

en souscrivant aux séries d'obligations à lots de l'Association du Personnel de Surveillance des Entreprises de Transports Suisses.

Prochains tirages supplémentaires
22 NOVEMBRE :: 5 et 22 DECEMBRE

Prix de l'obligation Fr. 10.—
Prix de la série de 20 obl. à fr. 10 fr. 200
au comptant ou payables en

Mensualités 5.

de fr. 5.—

10 et davantage en compte-courant avec jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement. Dans les 36 prochains tirages

Superbe plan de lots:
5 lots à fr. 100.000
3 — 50.000
2 — 30.000
120 — 20.000
1 — 10.000
7 — 5.000
119 — 1.000

et un immense nombre de lots à Frs. 500.—, 100.—, 50.—, 25.—, 20.—, etc., au total

700.000 lots pr. francs 14 MILLIONS

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages garantis par séries
Soit le 5 et 22 de chaque mois, avec lots:

2 à	frs. 500.000.—
2 à	250.000.—
2 à	200.000.—
20 à	100.000.—

etc., au total pour Francs **6 MILLIONS**

Le total des lots et remboursements selon les plans susdits est de: fr. **20 Millions**

Bulletin de souscription à détacher et à envoyer à, pli à la Banque de valeurs à lots Peyer & Bachmann — Genève —

Le soussigné soucrit à:

..... série de 5 oblig. à lots de l'Assoc. du Pers. de Surv. des Entr. de Transp. suisses au comptant de fr. 200.— (plus timbre fédér.)

payable en mensualités de fr. 5.— } en compte- } par remboursement
10.— } sur votre compte } sur votre compte postal, 1/100
20.— } consent } Biger ce qui ne convient pas

Adresse postale:

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

MM. Georges Leygues et le comte Sforza sont à Londres pour conférer avec Lloyd George sur la question grecque. On se demande ce qui sortira de ces délibérations, car les trois hommes d'Etat ont des idées divergentes au sujet de l'attitude à adopter.

Une dépêche de Londres dit qu'il faudra un certain effort de conciliation si l'on veut aboutir à une décision définitive. Dans les milieux britanniques, on semble, pour le moment du moins, s'en tenir à cette idée qu'il convient d'attendre le développement de la nouvelle orientation politique à Athènes. Les Alliés s'en inspirent pour arrêter les mesures qui importeront.

Sans préjuger de l'exposé que fera de son point de vue le gouvernement anglais, on considère comme peu probable que le Foreign Office s'associe à une manifestation officielle.

Il semble plutôt qu'il entre dans ses vues de borner son action à une intervention officieuse auprès du gouvernement hellénique. On annonçait même samedi, de source officielle britannique, qu'un représentant du gouvernement grec actuel pourrait être appelé à venir à Londres pour rencontrer les représentants de l'Entente et leur faire connaître les intentions des chefs responsables de la politique hellénique.

Comme on le voit, il existe entre les points de vue français et anglais une divergence de forme plutôt que de fond, divergence qui n'apparaît pas comme insurmontable, en raison du ton de grande cordialité qui a présidé aux premiers pourparlers et des manifestations d'une sympathie sincère que la Grande-Bretagne témoigne une fois de plus à la France, à l'occasion du voyage de M. Leygues.

De son côté l'agence Havas publiait samedi la note suivante:

« Dans la soirée, on recueille dans les milieux compétents, britanniques aussi bien que français, l'assurance que l'entrevue de Londres se terminera par une déclaration commune qui semble maintenant ne plus présenter le même intérêt que ces jours derniers. Elle s'orientera plutôt vers l'adoption de mesures conjointes, au cas où la Grèce s'orienterait vers une politique contraire à l'intérêt que l'Entente a témoigné à ce pays sous le régime de Venizelos. »

Il se confirme que M. Rhalys pourrait être appelé à Londres pour recevoir les communications des dispositions des Alliés.

D'autre part, M. Georges Leygues sera sans doute amené à faire un nouveau voyage à Londres, toutes les questions en suspens ne paraissant pas devoir être réglées au cours de cette rencontre.

De tout cela il résulte que l'on n'empêchera pas Constantin de rentrer dans sa capitale — ce qui serait d'ailleurs une tâche impossible — mais que l'on fera comprendre au gouvernement d'Athènes que s'il veut continuer ses relations avec les puissances de l'Entente, il devra conformer sa politique à celle qui fut suivie par Venizelos!

Les socialistes italiens

Les socialistes italiens dénoncent avec satisfaction les résultats des récentes élections communales; ils prétendent avoir conquis 2500 communes sur les 8000 que compte le royaume. Ils se sont assurés la majorité absolue dans dix-huit provinces sur soixante-neuf, en particulier dans les provinces d'Alexandrie, Bologne, Crémone, Ferrare, Florence, Mantoue, Milan, Modène, Novare, Pavie, Plaisance, Pérouse, Reggio d'Emilie, Vérone, Vicence, Savone, etc. Dans toutes ces villes, le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville. Les socialistes, enivrés de leurs succès, se sont déjà laissés aller à des violences inouïes. A Bologne, ils ont inauguré leur régime en tuant, en pleine séance du conseil communal, un représentant de la minorité, et en lançant des bombes sur la foule. Une douzaine de morts, une centaine de blessés, tel est le bilan de cette honteuse journée.

Le congrès de la fraction communiste du parti socialiste italien a terminé ses travaux.

En ce qui concerne les rapports avec la troisième Internationale, la fraction communiste trinitaire déclare accepter les vingt et un points de Moscou, mais demande qu'ils soient interprétés et appliqués selon les conditions du pays, comme le comité exécutif de la troisième Internationale l'a déjà décidé.

Le nom du parti socialiste italien sera changé en parti socialiste communiste italien, section de la troisième Internationale.

L'assemblée de la Société des Nations

Désarmement, admissions et protection de l'Arménie

Les commissions nommées pour étudier les diverses questions à l'ordre du jour de l'assemblée de Genève se sont mises courageusement à l'œuvre.

La commission du désarmement a eu jeudi une séance publique: les délégués hollandais et scandinaves ont insisté en faveur du désarmement, tandis que le délégué roumain, qui représente l'opinion des Alliés, a demandé que rien ne soit fait avant le désarmement des anciens ennemis. La commission a décidé finalement de limiter ses travaux aux questions de la fabrication des armes, de la nomi-

nation d'une commission de contrôle et de la création d'une section des armements au secrétariat international. La commission a décidé en outre de discuter la question du blocus dans une séance fermée.

La commission pour la cour de justice a eu aussi un débat public, mais aucune décision définitive n'a été prise. La commission d'organisation générale a décidé, comme on le sait, de ne proposer pour le moment aucun amendement au pacte des nations, et a repoussé les amendements scandinaves qui tendent à établir une périodicité régulière des sessions de la Société des nations et à adopter le système du roulement entre Etats pour la composition du conseil. Mais le ministre argentin de Puyredon a annoncé qu'il rouvrira le débat devant l'assemblée plénière.

La commission pour l'administration de nouveaux Etats a écarté la demande du Liechtenstein parce qu'il est trop petit pour avoir dans la Société des nations une voix égale à celle de la France et qu'il ne peut y être représenté par la Suisse sans difficultés d'ordre juridique. L'admission de l'Autriche ne rencontre aucune opposition: le délégué de cet Etat, comte Mendicino, est arrivé jeudi à Genève. En revanche, la Serbie s'oppose à la demande de la Bulgarie.

Le conseil de la Société des nations a envoyé à tous les gouvernements le télégramme convenu leur demandant d'assumer, isolément ou collectivement, la protection de l'Arménie. Celui adressé aux Etats-Unis est particulièrement pressant.

Dans ce télégramme, le conseil déclare que le but poursuivi est de trouver une puissance qui emploie ses bons offices pour mettre fin, aussitôt que possible, à la tragédie arménienne et il précise que cette proposition n'implique en aucune manière le renouvellement de l'offre d'un mandat en Arménie. En conséquence, il demande aux gouvernements de lui faire connaître, si, seuls ou conjointement avec d'autres, ceux-ci seraient disposés à entreprendre au nom de la Société des nations, cette mission d'un caractère hautement humanitaire et qui ne comporte aucune obligation d'un caractère permanent. Il les prie de lui faire connaître leur décision dans le plus bref délai, afin qu'il lui soit possible de communiquer celle-ci à l'assemblée avant la fin de la session.

Dans le télégramme qu'il a adressé au gouvernement des Etats-Unis, le conseil rappelle que l'Arménie a toujours été l'objet d'un intérêt particulier de la part du peuple américain et que le président des Etats-Unis a déjà accepté la mission de fixer les frontières de ce pays. C'est pourquoi le conseil avait le devoir d'offrir aux Etats-Unis cette possibilité d'entreprendre une tâche d'une aussi haute importance.

Dans un discours qu'il vient de prononcer, l'ancien ministre des affaires étrangères, lord Grey a demandé que l'admission de l'Allemagne et des anciens ennemis dans la Société des nations ait lieu aussi vite que possible, sans quoi l'on assisterait à la formation d'une contre Société des nations et par là au retour des alliances partiales qui ont été l'une des causes de la guerre.

SUISSE

Un discours de M. Motta

Le Conseil fédéral a offert, samedi soir, aux délégations de la Société des nations, un dîner au cours duquel M. Motta, président de la Confédération, a prononcé le discours suivant:

Messieurs les délégués,

» En se rendant ce soir ici, tout entier, le Conseil fédéral a voulu donner à la première assemblée de la Société des nations et aux délégués des Etats qui y sont représentés, une marque manifeste de son respect et de sa sympathie. Il est très rare que le gouvernement suisse se déplace officiellement « in corpore »; il ne le fait qu'à titre d'exception, pour fêter quelques événements solennels de notre vie nationale. Je vous demande la permission de dire que la réunion de la première assemblée de la Société des nations sur le sol suisse n'est pas seulement, à nos yeux, un fait très important de la vie internationale, mais aussi, en même temps un fait auquel nous attachons le prix le plus élevé, au milieu de notre vie intérieure.

» On a dit bien souvent que la Suisse était elle-même, en petit, une Société des nations. Personne plus que moi ne sait combien cette image est inexacte et peut-être même abusive. La Suisse est un Etat dans la plénitude de sa souveraineté; la Société des nations n'est ni un Etat, ni un super-Etat; la différence est donc essentielle.

» Si l'image a pu néanmoins prendre corps, c'est qu'elle était appelée à exprimer une analogie de détails. Ce que nos apôtres ont obscurément pressenti, ce qu'ils ont cherché à travers leurs longues luttes pour l'indépendance ce que nous, Suisses modernes, nous nous efforçons de réaliser, c'est l'égalité des hommes, la liberté des citoyens, le respect des minorités ethniques, politiques et confessionnelles, dans un esprit de collaboration et de fraternité. Nous sommes égarés et libres parce que nous voulons être frères. Telle est aussi, sur un champ infiniment plus vaste, l'aspiration — j'allais dire le programme — de la Société des nations.»

Echos de l'affaire Friedrich

L'avocat du fusilier Ravy, fusilier qui, à la suite d'un vol commis par le major Friedrich, fut arrêté alors qu'il était innocent, ce qui a mené la perte de sa situation sociale, communale à l'Agence télégraphique suisse ce qui suit:

M. Ravy est en pourparlers avec la famille du major Friedrich, en ce qui concerne les demandes de réparation qu'il a formulées contre le major Friedrich. Ravy a adressé au tribunal cantonal vaudois une requête demandant que ce tribunal, considérant que sa par-

faite innocence est démontrée, reprenne le procès terminé le 27 mars 1920, pour manque de preuves, en vue de prendre acte des preuves démontrant son innocence.

En même temps, Ravy a adressé au tribunal cantonal vaudois une demande de dommages-intérêts proportionnée au tort qu'a occasionné son arrestation injustifiée.

Comme une demande analogue avait été adressée par Ravy déjà au commencement de l'année 1920, demande qui fut rejetée par décision du tribunal cantonal vaudois le 20 avril 1920, pour la raison que son arrestation était complètement justifiée à la suite de l'examen de son écriture, Ravy fera valoir sa demande en réparation vis-à-vis de l'expert en écriture Bischoff, et respectivement vis-à-vis du canton de Vaud, dont Bischoff est fonctionnaire.

CANTON DU VALAIS

La votation sur l'emprunt

Le Conseil d'Etat a fixé au 12 décembre la votation populaire concernant le nouvel emprunt de fr. 1.400.000, destiné aux travaux de réparations des dégâts causés par les inondations des 24 et 25 septembre derniers.

(Voici à combien sont devisées ces diverses dépenses:

Digue du Rhône 600,000 fr.; remise en état des travaux d'assainissement de la plaine fr. 85,000; travaux concernant les affluents spécialement la Dranse et la Viège) 100,000; routes cantonales 540,000 et routes communales 75,000.

Ce sont là des charges que la fatalité a imposées à notre canton à un moment très dur; mais les populations valaisannes ont montré en maintes circonstances qu'elles savaient faire face courageusement au malheur; elles voteront donc cet emprunt nécessaire afin de permettre la reconstitution des œuvres d'utilité publique détruites par le Rhône en furie.

Taxes postales

On nous écrit:

On entend souvent dire dans le public que la prochaine élévation des taxes postales est le résultat de la journée de 8 heures et la presse qui sera atteinte cette fois-ci ne manque pas de le répéter à chaque occasion. Ainsi pouvait-on lire dans le N° de vendredi passé de la « Gazette du Valais »:

« Nous allons prochainement subir les lourdes conséquences de la loi de 8 heures par une énorme élévation de taxes. Pour couper court aux racontars et éviter toute confusion, voyons un peu les finances de notre administration et recherchons les origines de leur mauvaise situation.

Le service postal pénètre au plus profond des hameaux comme aussi dans toutes les fermes isolées qui se trouvent éparpillées sur tout le territoire de notre pays. La grande dépense ne peut résider que dans la main d'œuvre, celle-ci ayant subi du fait du renchérissement de la vie une augmentation de 70 à 80%; il serait donc logique, pour maintenir l'équilibre, d'élever les recettes en conséquence, car elles ne sont alimentées que par les taxes. Voyons ce que sont devenus ces derniers.

a) Dans le service interne:

Poste aux lettres: majoration depuis 1918 de 50%; messagerie: majoration depuis 1918 de 50% environ; journaux: aucune majoration.

b) Service international: aucune majoration.

L'élévation n'est donc pas si extraordinaire et je crois qu'il y a bien peu d'articles qui aient été augmentés dans une proportion aussi faible. Le déficit est dû avant tout à l'augmentation trop modérée et partielle des taxes aux courses postales, et à la franchise de port.

Pour ne citer qu'un exemple, la course postale Sion-Evolène coûte aux voyageurs fr. 6,35 tandis que le voiturier pour le même trajet demande fr. 60 à 80. Comment voulez-vous donc qu'une entreprise dans ces conditions puisse subsister par ses propres moyens.

De récentes statistiques établies ont démontré que le transport d'un journal coûte à notre administration plus de 3 cts. J'admets qu'il est dans l'intérêt général et pour le développement du pays que les journaux restent à un prix abordable pour chacun et puissent ainsi pénétrer partout. Il faut considérer qu'à la campagne et à la montagne chaque ferme a son journal et que le facteur doit quelquefois consacrer une demi-heure pour le porter. Je connais un de ces agents qui emploie chaque jour 9 heures de travail pour desservir une trentaine de fermes isolées et cela souvent uniquement pour des journaux qui paient une taxe totalisée de 25 centimes. Cela est général à la campagne; tous ces petits bureaux et ces distributions étendues sont certainement précieux pour la population intéressée — laquelle ne se trouve parfois reliée au reste du monde que par ce moyen-là — mais coûtent néanmoins très cher à notre administration.

De la franchise de port, chacun en use: autorités fédérales, cantonales, communales, ecclésiastiques, gendarmes, pauvres, sinistrés de toutes sortes. En moyenne 100 objets sur 100 sont ainsi transportés pour rien. L'activité des Croix-Rouges est immense et certes bienfaisante, mais personne n'a songé aux prestations formidables fournies gratuitement par les postes suisses durant la guerre. Qui a transporté gratuitement les millions de correspondances et paquets destinés aux militaires de notre armée? Tout cela est normal dans un pays comme le nôtre, mais il serait bon de ne pas l'oublier lorsque l'on s'occupe de nos finances.

De deux choses l'une: ou bien l'administration des postes est une entreprise de développement, de bienfaisance, ayant pour but de faire bénéficier toute la population du plus grand nombre d'avantages à meilleur compte possible et alors elle est à considérer comme une œuvre d'utilité publique émergeant au budget de

la Confédération; ou bien elle est une simple entreprise commerciale devant se suffire à elle-même et alors il faut supprimer graduellement les services par trop onéreux pour elle.

Je me permets de rappeler un fait qui concerne la presse en général; il fallait introduire à tout prix la poste aérienne; il résultait de calculs savants que l'affaire serait rentable. Les correspondants revenaient à chaque occasion à la recharge avec des expressions telles: « que signifie une administration aussi rétrograde, une méconnaissance des exigences modernes, etc. Finalement les avions postaux sortirent des hangars. Ils s'arrêtèrent quelques temps après. Ce qui était prévu arriva, il y eut un déficit de 700 à 800 frs. par jour.

La journée de 8 heures n'a pas augmenté le nombre des agents. Bien au contraire dans la plupart des bureaux le personnel a été réduit (à Sion, de 2 employés). On se trouve en ce moment dans une période de réorganisation, d'adaptation qui nécessite de nombreuses transformations et le résultat en sera des plus heureux.

Si tout le monde ne s'occupait que de choses qu'il connaît et si chacun s'inspirait de la devise « Condonner pas plus haut que ta chausure » tout marcherait à merveille. B.

FAITS DIVERS

Décès

On annonce de Lausanne la mort, à l'âge de 42 ans, de M. Jules Gay, vice-président de Charvat.

Groupelement économique

A Sierre s'est fondée récemment une association composée de citoyens appartenant à tous les partis: agriculteurs, employés, industriels, commerçants, ouvriers; cette association appelée « Groupelement économique » a demandé, outre la proportionnelle et l'élection d'un Conseil général, la réduction du nombre des conseillers municipaux.

La fièvre aphteuse

Selon avis paru dans le dernier N° du « Bulletin officiel », la fièvre aphteuse est actuellement constatée dans les communes suivantes qui sont mises à ban:

Brigue, Glis, Naters, Eisten, Saas-Balen, Lèche-Bains, Sierre, Miège, Veyras, Venthône, Mollens, Chandolin, St-Luc, Vissoie, Ayer Grimetz, St-Jean, Granges, St-Léonard, Vernamiège, Mase, Vex, Agettes, Sion, Salins, Veyronnaz, Savièse, Conthey, Nendaz, Vétroz, Ardon, Fully, Monthey, Troistorrens, Champéry, Collombey et Vouiry.

Le prix du chocolat

Les fabricants suisses de chocolat ont décidé de réduire le prix du cacao en poudre de 1 fr. par kilo et celui du chocolat en poudre de 1 fr. 50.

ABONNEMENTS 1921

Les nouveaux abonnés pour 1921 recevront le « Journal et Feuille d'avis du Valais » dès le 1er décembre à condition d'avoir envoyé le prix de l'abonnement pour l'année entière.

Chronique sédunoise

Décisions du Conseil municipal

Liste électorale. — Le Conseil approuve les propositions de la Commission du Contrôle des citoyens en ce qui concerne la liquidation de la réclamation faite au sujet de la liste électorale. Sont maintenus sur la liste électorale, conformément au principe établi antérieurement, les étudiants dont la famille habite Sion. Pour déterminer le domicile d'un électeur, la question de savoir si, oui ou non, il paye ses impôts à Sion, entre en ligne de compte.

Demande de la proportionnelle pour les prochaines élections au Conseil communal. — Le président informe le Conseil du dépôt d'une demande, appuyée par 378 signatures tendant à l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour les élections communales du 5 décembre prochain. Le bureau aura à vérifier la régularité de la demande.

Edilité, monument du centenaire. — Il est pris connaissance:

1. d'un projet du Département des travaux publics concernant la clôture des abords immédiats du monument du centenaire.

2. d'une demande émanant de cette même autorité tendant à faire intervenir la Commune par une subvention en ce qui concerne l'exécution des travaux prévus.

Sur les décisions prises antérieurement et sur les propositions de la commission d'Edilité, le Conseil approuve le projet présenté en prenant acte qu'il ne s'agit là que d'une solution provisoire qui ne préjudicie nullement à l'exécution du projet primitif. La demande de subside est écartée.

Sur la proposition de la commission d'Edilité, le Conseil approuve le projet présenté par M. X. à Sion pour la couverture de la terrasse au couchant de la maison de campagne du domaine de Maragnèz. Il est entendu qu'il sera employé pour cette couverture les mêmes matériaux que ceux utilisés pour la toiture du bâtiment lui-même.

Travaux publics; Chemin de Molignon. — La Commission des Travaux publics informe qu'en suite d'une lettre de M. le président de la Commune, elle a visité la route de Molignon, visite qui lui a permis de constater le mauvais état des chemins de Clavoz et de Grondina. La Commission a ordonné l'élaboration d'un projet de réfection complet à exécuter par tronçons successifs.

Route de la Cible. — La Commune ayant reçu une demande tendant à la réfection du canal et de la rue de la Cible, la Commission des travaux, après avoir constaté l'insuffisance des travaux que les requérants entendent faire exécuter, propose au Conseil la réfection complète, en 1921, du canal et de la rue depuis le dépôt Widmann jusqu'à la forge Héritier.

Règlement sur la circulation des automobiles. — Il est pris connaissance d'une lettre du 3 nov. de l'A.C.S. section du Valais, demandant la modification des différents points du nouveau règlement sur la circulation en ville de Sion, des véhicules à moteur. Le projet du règlement ayant été publié dans tous les journaux de la place et adopté par l'assemblée primaire sans que la moindre observation ait été faite, le Conseil, sur la proposition de la Commission des Travaux, décide de rejeter la demande.

Toutefois, il est d'accord d'admettre, quant à la vitesse permise, une légère tolérance, de sorte que, dans la règle, les camions pourront prendre une vitesse de 8 km. au maximum.

D'autre part, il sera fait abstraction pour autant qu'il n'y aura pas d'abus, de la perception d'une finance pour les autorisations prévues à l'art. 4.

Il va sans dire que les propriétaires de voitures automobiles ayant leur garage dans une rue interdite à la circulation des véhicules à moteurs, pourront librement entrer et sortir.

En ce qui concerne la communication des conventions, elle se fera comme par le passé, dans le plus bref délai possible.

Quant aux amendes déjà prononcées, les intéressés qui ne s'en étaient pas acquittés en temps voulu ont été cités au Tribunal de Police. Personne n'a comparu pour faire valoir les moyens de défense. Le Conseil estime par conséquent qu'il n'y a pas lieu d'y revenir.

Recours du parti ouvrier socialiste contre le budget 1920. — Le Conseil communal prend connaissance d'une communication du Département de l'Intérieur informant que le parti ouvrier socialiste de Sion a retiré son recours contre le budget communal de 1920. Le Conseil en prend acte.

Il est entendu que la commune continuera à encourager la construction en accordant des subsides suivant ses disponibilités financières, et pour autant que les subsides cantonaux et fédéraux seront obtenus.

Cinéma. — Le Conseil prend acte de l'octroi par le Département de Justice et police, d'un cinématographe à MM. NN.. A cette occasion, il fixe à 6 par mois et par cinématographes le nombre des représentations cinématographiques, permises à Sion dès le mois de décembre 1920.

La fête de Sainte-Cécile

La musique vocale et la musique instrumentale de la ville de Sion se sont réunies dimanche, pour célébrer en commun la fête de Sainte-Cécile, la douce vierge romaine, martyrisée en 232 sous l'empereur Alexandre-Sévère. Les « Actes » de cette sainte nous apprennent qu'elle unissait souvent à sa voix harmonieuse la musique instrumentale pour chanter les louanges du Seigneur et c'est par là qu'elle est devenue la patronne des musiciens.

Le beau soleil qui nous tenait si fidèlement compagnie depuis des semaines, a fait brusquement défaut dimanche, voilé par une brume froide qui n'a d'ailleurs pas empêché la fête de se dérouler avec allégresse et entrain. Après l'office divin à la cathédrale, rehaussé par les belles productions de la Chorale, les deux sociétés se sont rendues en cortège devant l'Hôtel de Ville où en présence d'une grande foule, l'Harmonie municipale a exécuté, sous la direction de M. Hillaert, quelques superbes morceaux de son répertoire.

A 13 h. un banquet réunissait à l'Hôtel de la Gare sociétaires et invités, parmi lesquels les représentants des autorités de la ville, du district et du gouvernement. Menu abondant et soigné qui fait honneur à l'hôtelier.

Au dessert, M. Kuntschen, président de la Municipalité, ouvre la partie oratoire par un excellent discours. Il dit que l'Harmonie municipale s'est si bien incorporée à la vie sédunoise qu'elle a appelé à sa présidence d'honneur le président même de la ville. Il remercie cette société et se plaît à rendre hommage à son travail intense; il lui souhaite un avenir fécond et prospère. Il salue les autorités venues pour témoigner leur sympathie aux deux sociétés sœurs, Chorale et Harmonie, sans oublier les représentants de la presse qui, dit-il, suivent toujours avec intérêt les manifestations de notre vie publique.

Après avoir rappelé la gracieuse légende de Sainte-Cécile, il définit le rôle de la musique qui est de nous élever vers l'idéal. Dès la plus haute antiquité l'humanité a subi le charme de cet art divin: les anciens ont célébré les exploits d'Orphée, la harpe de David, la flûte de Pan et aujourd'hui il en est de même.

M. Joseph Ribordy, préfet du district, rappelle avec quelle sollicitude, alors qu'il était président de la ville, il a veillé sur la naissance et les premiers pas de l'Harmonie municipale et dit avec quel plaisir il salue aujourd'hui son plein épanouissement:

« Nous assistons en ce jour, dit-il, aux fiançailles de l'Harmonie et du Chœur d'hommes de Sion. Si j'aurais pu clamer cette nouvelle aux populations du district, nous aurions vu un essaim de jeunes filles descendre de nos côtes pour apporter à la cérémonie des channes et des gerbes de fleurs! »

Cette poétique allusion du sympathique magistrat est saluée de bruyants applaudissements. M. René de Preux, vice-chancelier d'Etat, au nom des membres du gouvernement empêchés d'assister à la fête, remercie l'Harmonie et la Chorale de leur aimable invitation et déclare que l'autorité cantonale apprécie vivement les efforts faits par ces deux sociétés pour développer l'art musical et leur est très reconnaissant.

sante de leur dévouement à relever nos manifestations publiques.

M. Joseph Dufour parle au nom des membres passifs et honoraires, qui sont pour les sociétés de musique un soutien et un lien d'union avec la population.

M. Albert de Torrenté, président de la bourgeoisie, est vivement applaudi, en disant que la Chorale jusqu'ici privée de l'appui financier de la commune et de la bourgeoisie, mérite aussi d'avoir sa part et en l'assurant qu'elle obtiendra également des subsides.

En qualité de membre de l'Harmonie et de la Chorale, il exprime combien il est touché de voir les autorités se mêler à la vie des sociétés et prendre part à leurs agapes.

M. Alphonse Sidler, directeur de la Chorale, relève avec esprit que les directeurs de sociétés de musique sont des personnages qui crient déjà assez aux répétitions pour pouvoir se dispenser de prendre la parole dans les banquets. Mais le président de la Chorale étant absent pour raisons de santé et le vice-président ayant dû brusquement quitter le banquet à la réception d'une mauvaise nouvelle, il se fait un devoir de remercier M. de Torrenté de ses excellentes paroles; il exprime le plaisir ressenti de pouvoir fêter la Sainte-Cécile aux côtés de l'Harmonie, cette aimable sœur qui, au retour de la fête de Monthey, s'était empressée de venir saluer à la gare la Chorale qui venait de remporter ses premiers lauriers depuis sa fondation récente.

Ce sera bientôt, ajoute M. Sidler, le tour de l'Harmonie de participer à un concours et nous les chanteurs séduits, nous serons les premiers à acclamer ses prochains succès.

M. Kuntschen, ayant remis la charge de major de table à M. Otto de Chastonay, le spirituel greffier du tribunal cantonal égaie le banquet en débattant toute une collection de perles d'éloquence cueillies au cours des plaidoyers auxquels ses fonctions l'obligent d'assister. A noter en outre que la soirée s'est prolongée dans le plus joyeux entrain, par des chants de la Chorale et des productions individuelles.

Les élections communales

Nous rappelons que mardi soir à 8 h. 45 aura lieu à la Maison populaire une assemblée générale des électeurs conservateurs, bourgeois de Sion, pour la désignation des candidats au Conseil bourgeoisal.

Mercredi soir à la même heure et au même local, assemblée des citoyens de la ville et de la banlieue pour la désignation des candidats au Conseil municipal.

Le parti socialiste présente une liste de quatre candidats dont voici les noms:

MM. Henry Bitschin, employé C.F.F.; Georges Spahr employé C.F.F.; Robert Zimmerli, typographe; Karl Deutschle, commis postal.

La liste libérale, sous réserve de l'acceptation de tous les candidats, porte les noms de MM. Jean Gay, Dr. G. Lorétan, Barberini, Joseph Dufour, conseillers actuels et comme nouveaux candidats, MM. A. Pillonel, Charles Bonvin, Héritier, vétérinaire et Emile Torrent.

ETRANGER

Terrible explosion en Italie

On mande de Vergiate (village situé entre Somma Lombardo et Sesto-Calende, près de la ligne du Simplon, l'établissement de déchargement de projectiles d'avions a sauté vendredi à 12 h. 30.

Deux cents ouvriers étaient occupés dans l'établissement où stationnait également une garnison de trente soldats du 67^{me} régiment d'infanterie. Trois soldats furent tués par l'explosion des obus et du dépôt de poudre.

La population des villages environnants s'enfuit dans la campagne. Les explosions se succédèrent comme un tremblement de terre et furent ressenties dans un rayon de 80 kilomètres.

Une femme fut tuée dans le village de Catraria. La dépression atmosphérique fit capot

ter l'automobile des pompiers de Gallarate. Un pompier a été tué.

Le toit de la gare de Somma-Lombardo a été arraché. La localité de Gallarate a été gravement endommagée.

Dramatique arrestation

Les bandits en auto de Suresnes ont été arrêtés. Peu d'arrestations ont été aussi dramatiques et aussi mouvementées que celle-là.

Voici dans quelles circonstances cette nouvelle bande « à la Bonnot » manifesta son existence: Vendredi dernier, à six heures du soir, une auto grise stoppa devant la bijouterie Duval, à Suresnes, et des hommes en descendant qui, après avoir brisé la glace de la devanture, firent main basse sur les bijoux, puis, remontant dans l'auto, s'enfuyaient en tirant une salve de coups de revolver sur la bijoutière — qu'ils blessaient — et sur les passants qui accouraient. L'auto était retrouvée le lendemain à Colombes.

Pendant six jours, la police judiciaire mena une enquête active et serrée, et, jeudi, elle arrivait à connaître les noms des bandits et à savoir où ils se réunissent.

Et jeudi, matin, à la première heure, quatre inspecteurs de la police judiciaire se tenaient avenue de Neuilly, en face du numéro 177, non loin d'une station de voitures où l'on pensait que les bandits viendraient prendre un taxi.

Il était neuf heures et demie quand trois hommes et une femme appaurent, venant d'une rue voisine de l'église. Ils hélèrent un taxi auto et y montèrent. Déjà le chauffeur tournait sa manivelle de mise en marche. Il n'y avait pas de temps à perdre.

Les inspecteurs qui, eux n'avaient pas de voiture à leur disposition — s'approchèrent de l'auto. L'un d'eux, l'inspecteur Chesneau se précipita vers l'une des portières, l'ouvrit et voulut appréhender l'un des bandits. Mais celui-ci — Robert Tellier, 16 ans dit Bébert — sortant son revolver, en tira à bout portant deux coups sur l'inspecteur. C'est un miracle que celui-ci ne fut pas grièvement atteint. Une des balles lui a froilé les deux yeux de si près que les cils ont été brûlés.

Les trois autres inspecteurs s'étaient rués vers l'autre portière.

Déjà la femme qui accompagnait les bandits — Henriette Miffonne, 20 ans, fille d'un honnête coiffeur d'Alfortville — se dressait sur le marchepied, tirait deux coups de revolver sur les policiers, puis, sautant à terre, courait jusqu'au plus prochain arbre, derrière lequel elle s'abritait et recommençait à tirer sur les inspecteurs et sur des agents cyclistes, qui arrivaient, attirés par les coups de feu.

Mais un gardien de la paix, M. Hoalnick, du commissariat de Neuilly, qui était de service dans les environs, était accouru.

Avec beaucoup de sang-froid il sortit son revolver et fit feu sur la mégère, qui s'abattit, atteinte au bas-ventre!

Pendant ce temps, les inspecteurs tiraient plusieurs coups de revolver sur les bandits demeurés dans l'auto et blessaient le jeune Tellier au bras. Les deux autres, Marcel Lemée, 20 ans, sans domicile connu, et Georges Dégo, 30 ans, 2, rue Hébert, à Courbevois, faisaient « camarade » et se rendaient aux inspecteurs, auxquels était venu en aide, outre le vaillant Hoalnick, un cantonnier qui travaillait sur l'avenue et qui, déjà, avait fait preuve de dévouement, il y a quelques années, lors de l'accident qui coûta la vie aux enfants d'Isadora Duncan, en se jetant à la Seine.

Tandis qu'Henriette Miffonne et Robert Tellier étaient transportés à l'hôpital Beaujon, leurs complices étaient conduits à la police judiciaire où on trouvait sur eux plusieurs bijoux provenant du vol de Suresnes.

Un navire incendié

Un incendie éclata à bord du transatlantique « Alfonso XIII » de 14,000 tonnes qui avait été lancé le 14 décembre dernier et n'était pas encore terminé. L'incendie a été éteint vers 20 heures. Les dommages sont évalués de 5 à 8 millions de pesetas.

Le directeur des chantiers de construction avait reçu une lettre anonyme annonçant le sa-

botage du navire et le commandant de la marine avait ordonné, en conséquence, au contre-torpilleur « Proserpina » de mouiller près du transatlantique et de le surveiller. La violence et la rapidité avec laquelle l'incendie a éclaté et s'est propagé dans tout l'intérieur du navire font croire que toutes les parties du bâtiment étaient abondamment arrosées de pétrole et d'un autre liquide inflammable. Parmi les ouvriers qui avaient travaillé hier à bord, plusieurs avaient été congédiés la veille.

En outre, on signalait, depuis quelque temps, que des écritaux portant des menaces contre la Compagnie avaient été apposés à l'intérieur du navire. Plus de 150 ouvriers sont gardés à bord du « Proserpina ». La direction des constructions navales a décidé de fermer les chantiers pour un temps indéterminé. Cette nouvelle mesure entraînera le chômage de plus de 2000 ouvriers.

En Grèce

Le gouvernement grec vient d'adresser aux ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, ainsi qu'au représentant de la Russie, la déclaration suivante:

« Dans ses relations avec la République française et avec les grandes puissances de l'Entente, le gouvernement hellénique aura comme ligne de conduite le maintien de l'étrange solidarité qui résulte de la communauté des intérêts de ces puissances et de ceux du royaume hellénique. Se fondant sur la confiance exprimée à son égard par le peuple grec lors des dernières élections, le gouvernement hellénique s'engage à satisfaire pleinement à toutes les obligations contractées envers la République française et les grandes puissances de l'Entente par le ministère précédent »

On mande d'Athènes aux journaux: « La presse publie en vedette la note adressée par M. Rhallys aux puissances. Cette note doit être attribuée à la consternation causée en Grèce par la déclaration de M. Légyes à la Chambre des députés. Un correspondant ajoute que la bonne foi de M. Rhallys n'est pas douteuse, mais que le ton adopté par les organes gouvernementaux n'est pas de nature à hâter une détente »

Formidable éboulement

Un cataclysme a détruit une des plus belles promenades de Courmayeur. Sa forêt séculaire de Purtau, au débouché du Val de Vouï, n'existe plus et à sa place s'est accumulé, sur une étendue de plusieurs kilomètres carrés, un chaos de glace et de troncs de sapins. Dans l'après-midi du 19 novembre, une paroi de rocher de plus de 400 mètres de hauteur s'est détachée du versant sud-est du Mont-Blanc et est tombée sur le glacier de la Breuve.

Manifestation irlandaise

Vendredi, à New-York, à la sortie d'une église où une messe avait été célébrée pour le repos de l'âme du lord-maire de Cork, 5000 personnes, hommes et femmes, pénétrèrent dans le local de l'Union-Club à la façade duquel avait été arboré le drapeau britannique. Une émeute s'ensuivit et en dépit des protestations de Mgr Laval, le drapeau fut momentanément enlevé. Des projectiles de toutes sortes furent lancés dans le bâtiment, dont les fenêtres furent brisées. La police mit fin à la bagarre.

DERNIERE HEURE

Congrès postal

MADRID, 27. — Le congrès postal universel a adopté avec des légères modifications le projet de la commission sur le service des colis postaux. Ce projet adopte un système de poids très avantageux pour le commerce et des tarifs équitables proportionnés au poids. Il y aura plusieurs catégories. La première jusqu'à 1 kilo, la seconde de 1 à 5 kilos, la troisième de 5 à 10 kilos.

En ce qui concerne les tarifs et les pays de transit, il sera payé pour chaque pays de transit 30 centimes dans la première catégorie jusqu'à 1 kilo, 50 centimes dans la 2^{me} jusqu'à 5 kilos et 90 centimes pour la 3^{me} catégorie jusqu'à 10 kilos.

Des propositions qui modifient la législation actuelle ont été présentées par divers pays européens et plusieurs pays américains.

Les grèves

MADRID, 27. — On mande de Saragosse que la situation s'aggrave dans les usines sucrières; A Cadix, les ouvriers boulangers en grève se sont emparés de plusieurs boulangeries, malgré l'intervention de la police et de la troupe.

Mort de M. Bossi

BELLINZONE, 27. — Ce matin, est décédé à l'âge de 50 ans, le conseiller aux Etats Emilio Bossi, rédacteur en chef du « Dovere ». Il a succombé après une courte maladie, à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Emilio Bossi était né le 31 décembre 1870 à Bruxelles; il fit ses études de droit à Genève; puis s'établit comme avocat à Lugano. Il dirigea plusieurs journaux, la « Vita Nova », l'« Idea Moderna », l'« Azione », la « Gazzetta Ticinese »; puis il passa à la tête du « Dovere ». Il fut juge d'instruction de 1900 à 1902; député au Grand Conseil de 1905 à 1910; membre de la Municipalité de Lugano, conseiller d'Etat de 1910 à 1915, président du Conseil d'Etat en 1914, conseiller national de 1914 à 1920; enfin conseiller aux Etats depuis 1920.

Le budget militaire

BERNE, 27. — Par suite des critiques formulées contre le budget militaire par la commission du Conseil national, le Département en question soumettra à un nouvel examen approfondi le budget militaire. On a reconnu comme absolument nécessaire de lui faire subir une réduction de 3,500,000 fr. Cette réduction se répartit sur tous les chapitres du budget. Les cours de répétition devront avoir lieu dans leur ordre habituel par division, mais avec certaines économies.

L'Almanach National
C'est bien, comme le dit son titre, le plus important des almanachs suisses, de celui qui vient de sortir des presses de l'imprimerie Couchoud. Tiré sur un excellent papier, permettant une belle typographie et des clichés précis, il constitue une véritable petite encyclopédie et surtout un ouvrage de documentation nationale de premier ordre.

Comblant une lacune regrettable, cet almanach nous donne un aperçu de la vie artistique et littéraire du pays suisse. D'intéressants articles parlent de nos poètes et compositeurs; cette partie se termine par la « Dernière Idille » d'Edouard Rod. La reconstitution sommaire par l'image de l'histoire suisse est une heureuse trouvaille. La science, l'agriculture et l'industrie sont l'objet d'intéressantes études dues à des spécialistes. Signalons une remarquable étude sur la tuberculose par M. le Dr John Leuba, une revue de l'année sportive et la partie pratique, très complète.

Et nous n'aurions donné à nos lecteurs qu'une faible idée de ce beau résumé de l'énergie suisse qui doit trouver une place dans la bibliothèque de tout citoyen qui s'intéresse aux affaires de son pays.

CHANGE A VUE Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (sans engagement) 29 novembre 1920

	demande	offre
Paris	38,60	39,60
Berlin	9,25	9,75
Milan	23,50	24,10
Londres	22,25	22,40
New-York	6,35	6,45
Vienne	1,90	2,10
Bruxelles	41,—	42, —

A vendre faute d'emploi **une bonne mule** sage, âgée de 12 ans, forte pour le trait et le bât. S'adresser à François Delaloy à Ardon.

Magasins E. GEROUDET & Fils
GRANDE
Vente Réclame de fin d'année
A partir de ce jour et jusqu'au 19 Décembre 1920 nous accordons un **RABAIS**
15 % sur la confection de Dames et Jeunes Filles
10 % sur tous les autres articles en magasins soit
Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants — Chapellerie — Bonneterie Lingerie — Chemiserie — Draperie — Cottonnade — Tissus de laine — Toilerie — Plumes et Duvels — Couvertures — Articles de voyages, etc., etc.

Feuilleton de la «Feuille d'avis» N° 65
Le Maître du Silence
Deux jours après les obsèques de sa fille, il se rendait au cottage et faisait connaître à Kin-Feng qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour atteindre le Kou-Kou-Noor... Il fut convenu que le jeune Chinois quitterait subrepticement la villa du Silence, à un jour qui serait fixé ultérieurement, et rejoindrait Martold à Marseille, où tous deux s'embarqueraient pour la Chine.

XI

Vers le début de juillet, le yacht du comte Mancelli arriva dans le port de Chang-Hai.

Don Luigi et sa femme ne s'installèrent pas à l'hôtel, mais furent reçus dans le superbe yamen d'un opulent Chinois, Li-Lee-Tsun, dont la femme et les filles, charmantes personnes fort intelligentes et d'esprit cultivé, entourèrent d'attention Orietta... Le comte Mancelli paraissait être de son hôte l'objet d'une déférence profonde. Un après-midi, comme la jeune femme entrait dans le salon du pavillon somptueusement orné qu'elle habitait avec son mari, elle vit Li-Lee-Tsun qui s'inclinait pour baiser la pierre aux reflets de feu que Luigi portait au doigt. Elle en conclut qu'il était affilié aux Fils du Silence et probablement une des importantes personnalités de la secte.

jours à Chang-Hai Luigi fit visiter la ville à sa femme et, entre temps, reçut la visite de personnes appartenant à des nationalités diverses... Orietta n'assistait jamais à ces audiences. Elle savait que ces visiteurs étaient les Fils du Silence qui venaient offrir leurs hommages au Maître et prendre ses directions. Mais elle ignorait tout ce qui se disait et s'élabrait au cours de ces réunions.

Bien que les deux époux fussent toujours aussi amoureux l'un de l'autre, il continuait d'exister entre eux cette ombre qui, parfois, avait semblé les diviser. D'un commun accord, ils évitaient les sujets qui auraient pu à nouveau les engager dans une discussion. C'est ainsi qu'Orietta, bien qu'ayant vu dans un journal la mort d'Adda Martold, n'en avait pas dit un mot à son mari... Mais sa nature ardente et franche, son cœur très délicat souffraient de ne pouvoir s'exprimer en toute sincérité au sujet du rôle occulte de Luigi, et d'ignorer une partie de la pensée, des actes de cet être si cher.

Lui, de son côté, connaissait tout le souci, toute la tristesse de la jeune femme à ce sujet... Il en résultait entre eux un malaise, surtout quand une circonstance quelconque venait rappeler plus particulièrement la personnalité mystérieuse du comte Mancelli.

Le dixième jour de leur séjour à Chang-Hai Luigi et Orietta prirent congé de leurs hôtes. Ils se rendaient à Tchong-Tou-Fou, capitale de la province de Szé-Tchouan... Leur voyage se fit sur un élégant bateau à vapeur, qui remonta le Yang-Tsé-Kiang, au milieu des milliers de barques et de jonques parcourant ce fleuve, un des plus grands du monde, et qui mérite si peu son nom de Fleuve Bleu, car ses eaux sont jaunes et limoneuses. Le comte et sa

femme étaient les seuls passagers de ce bateau aménagé avec un confort extrême et dont le capitaine, un Chinois à la mine grave et intelligente, obéissait à un simple signe de Luigi, ainsi que le remarquait Orietta... Celui-ci encore, évidemment, était un des innombrables adeptes de la secte dont Luigi se trouvait le chef.

Aucun incident ne marqua le voyage. Orietta jouissait de ces paysages étrangers, de ces spectacles nouveaux, et s'instruisait du passé comme du présent de l'immense empire asiatique, en écoutant son mari... Après une navigation paisible, ils atteignirent ainsi Tchong-Tou-Fou, importante cité, la plus élégante et la plus propre de la Chine. Là, ils se logèrent dans une vieille et somptueuse habitation, dont les jardins étaient entourés de hauts murs crénelés. Orietta apprit qu'elle appartenait à Luigi, qui en avait hérité du précédent Maître du Silence.

La jeune comtesse eut la surprise d'y trouver Joshua Darsen, l'homme de confiance du comte Mancelli. Celui-ci expliqua à sa femme qu'il la laisserait sous la garde de l'Américain pendant qu'il remonterait plus haut, vers le Kou-Kou-Noor, où une affaire l'appelait.

Orietta dit avec inquiétude: — Le Kou-Kou-Noor? Mais c'est un endroit sauvage, dangereux, presque inconnu, m'as-tu dit?

— Inconnu et dangereux pour d'autres, oui, mais non pour moi... Ne te fais pas de tourments de ce sujet, surtout, ma chérie! Je t'affirme que je ne courrai aucun péril, et que mon absence ne sera pas très longue.

A cette affirmation, il n'ajouta aucun détail sur le but de ce voyage, et Orietta ne lui en demanda pas.

Dans la matinée du lendemain, le comte Mancelli reçut un Anglais, important négociant qui avait à Tchong-Tou-Fou de gros intérêts. Il le retint à déjeuner, après l'avoir présenté à sa femme... Au cours du repas, l'entretien vint à tomber sur la situation politique de l'Europe. C'était le moment où la menace autrichienne grondait sur la Serbie... Luigi déclara: — Voici l'heure de l'Allemagne: Elle est prête à tomber sur ses voisins, et sa complice va lui fournir le prétexte nécessaire... La guerre sera déclarée dans quelques jours, Wayton.

Orietta s'exclama: — Oh! Luigi! est-ce possible? — Le comte dit nettement: — C'est certain. Le guet-apens est préparé... Invasion par la Belgique, avec occupation du Luxembourg. Marche rapide sur Paris. Du côté de la Russie, on escompte la lenteur de la mobilisation, le manque de voies ferrées... L'armement est prêt, et formidable. La machine de guerre, patiemment mise au point sous les yeux des nations aveugles, est prête à donner son plein rendement.

Orietta joignit les mains. — Mais, c'est affreux!... Et la France?... La France, que va-t-elle faire? — La France, bercée, endormie par le pacifisme d'importation germanique, se ressaisira, comme elle l'a toujours fait aux époques critiques de son histoire. Fasse le ciel que la horde qui fondra sur elle soit contenue à temps! Car bien peu se doutent du caractère de férocité d'implacable haine que les chefs allemands entendent donner à cette guerre!

La jeune femme frissonna. — Oh! je veux espérer encore que tu te trompes, Luigi!... Mon pauvre, mon cher pays!... Le tien aussi, puisque ta mère était Française.

— Oui, le mien aussi! Je l'aime tout particulièrement et je puis me donner le témoignage d'avoir fait mon possible pour entraver l'action des espions et des traîtres qui opèrent si tranquillement, depuis des années, parmi cette trop confiante nation. Mais je ne puis rien contre ceux qui ne veulent ni voir ni entendre... Il en est ainsi de votre pays, Wayton! Le pacifisme l'a pénétré jusqu'aux moelles... Et pourtant, s'il ne veut pas perdre son rang de grande nation et devenir l'esclave de l'Allemagne, il faudra bien qu'il s'élève à son tour contre la bête de proie.

L'Anglais dit vivement: — Il le fera, Excellence! Les peuples endormis se redressent, quand l'honneur et la vie sont en jeu... Ils se redresseront tous, quand sonnera pour eux l'heure où il leur faudra choisir entre la soumission au pan germanisme et la défense du droit outragé!

— Je l'espère. Mais leur sommeil et l'humanitarisme de certains de leurs partis auront, hélas! coûté cher à l'humanité!

A peu près vers le même moment que le comte Mancelli, Martold arrivait en Chine, accompagné de Kin-Feng. Mais eux débarquaient à Tien-Tsin, le port de Pékin... L'Autrichien ignorait que son ennemi eut pris la même direction que lui. Par Kin-Feng, il savait que don Luigi avait l'intention de faire vers cette époque une croisière, mais le Chinois ignorait dans quelle direction. D'autre part, l'agent qu'il avait chargé de surveiller les allées et venues du comte Mancelli, pendant son absence, lui avait télégraphié pour l'informer que celui-ci s'était embarqué sans aucun mystère, en compagnie de sa femme, à destination des côtes de Syrie...

Charcuterie vaudoise

Nous expédions par colis postaux, à partir de 2 kg., saucissons, saucisses au foie, lard frais et fumé, ainsi que côtelettes, saucisses à rôtir, attriaux, etc., etc. Expéditions très soignées. Se recommandant: SCHNEIDER & AUER, Avenches.

Agriculteurs

qui possèdent des chevaux pour l'abatage et ceux abattus d'urgence, adressez-vous à la grande

Boucherie chevaline valaisanne de Sion

qui vous paye le grand prix du jour, paiement comptant. Téléphone 166

LOUIS MARIETHOUD

Auriez-vous tout essayé!! avec ou sans succès, néanmoins nous vous assurons que seules

Les Pastilles Jeanne d'Arc

aux plantes concentrées, vous assurent la guérison des maux d'estomac, névralgies et douleurs; en un mot de toutes les affections du Sang, du Foie et des Reins.

Prix: 3-50 frs. la boîte. 2 frs la demi-boîte

En vente dans toutes

les pharmacies

Dépôt: Pharm. Ruppé, Monthey

SAGE-FEMME

1, rue du Commerce, 1 — GENEVE —

Mme J. BOUQUET

reçoit pensionnaires en tout temps. Consultations ts. les jours Soins médicaux — Téléph. 36,65

Une histoire de chasse

Ce matin-là, le facteur me remit une lettre:

Mon cher ami, Nous jouissons d'un automne splendide. Viens en savourer avec moi le charme adorable et fuyant. Hâte-toi de boucler ta malle. Ton dévoué, Docteur Capu.

L'invitation était tentante et d'un accent si cordial que je ne pouvais refuser; d'autant plus que mon vieil ami, qui est un praticien émérite, se double d'un causeur charmant et d'un plus joyeux compagnon que la terre puisse porter.

Il possède au milieu des bois — où il vient prendre ses vacances — et bâti sur les bords de l'Aube, un joyau de petit castel, du plus pur style Louis XV, avec des murs ornements tout en coquilles et moulures et des fenêtres à rinceaux, du cachet le plus séduisant.

La vie, au sein d'un tel décor, est un enchantement sans borne; les heures y glissent fleuries, semées de plaisirs délicats: musique, chasses, excursions, causeries, chère plantureuse...

Aussi, profitant de l'aubaine, je sautai dans le premier train et me rendis à son appel. Son accueil — selon l'habitude — fut spontané et jovial.

— Demain, à six heures, debout. Nous irons « tirer » l'alouette. Tu verras comme c'est facile, ce genre de chasse, au miroir!

Et le lendemain, dès six heures, équipés,

le fusil au bras, nous nous dirigeons vers les champs.

Il avait raison, le docteur. C'est une chasse palpitante, adorable et barbare à souhait que celle de ce fol oiseau.

C'est la chasse des paresseux. Nous en connaissez la pratique.

On installe au creux d'un sillon le « miroir » — ce piège trompeur — c'est une sorte de croissant monté sur un pivot de bois, et garni de fragments de verre: On le fait tourner au soleil. Les rayons brillants qu'il émet attirent ainsi les oiseaux. Les chasseurs, à quelque vingt mètres, assis au revers d'un talus, n'ont plus qu'à s'armer de patience et attendre que le gibier veuille bien s'offrir à leurs coups.

C'est aux premiers feux du soleil que la fête commence.

Engourdis du froid de la nuit, les plumes perlées de rosée, de leur mince terrier d'herbage, s'envolant droit vers le ciel bleu, les alouettes vont chantant. Joyeuses, rapides, légères, égrenant leurs « couicouic » fiftés, elles montent vers la lumière se chauffer aux premiers rayons. On les voit s'ébrouer là-haut, se poursuivre, battre des ailes, décrire des rondes sans fin, humbles taches d'encre mobiles sur l'immense page du ciel. Et c'est tout un concert de liesse, mille trilles de galoubets qui déglingotent de l'azur.

Mais elles ont vu le miroir. Quelle est donc cette « bête » étrange qui lui là-bas, dans les sillons?

Curieuses, vives, étourdis, fascinées par ces feux qui dansent, certaines piquent vers le sol. Pour les admirer de plus près, les voilà qui tourment autour, ailes éployées, confiantes,

China. Le Kouen-Lun, les contreforts de l'Himalaya, les chaînes intermédiaires du Thibet, partent de ce point et se déploient en éventail sur l'empire du Ciel. De même les cinq chaînes parallèles qui se ramifient dans l'Indo-Chine. Et là se trouve la source des deux grands fleuves chinois: le Hoangho et le Yang-Tsé-Kiang.

Ce Kou-Kou-Noor, habité par les tigres, panthères, cerfs musqués, parcouru par des troupeaux de yaks, d'hémiondes et d'antilopes, n'avait rien d'hospitalier. Martold ne désirait aucunement s'y attarder; mais, peu désireux de laisser soupçonner au guide son dessein, il jouait bien son rôle de chasseur et d'explorateur... Toutefois, sans en avoir l'air, il s'arrangeait, pour que le Thibétain les dirigeât selon les indications du plan, vers ce lieu où les religieux bouddhistes avaient caché leurs trésors.

A mesure qu'il se voyait approcher du but la fièvre du désir, du lucre, se faisait plus violente chez l'Autrichien. La nuit, de fantastiques visions d'or et de pierres précieuses sonnaient. Plusieurs fois, il lui arriva de rêver qu'il se débattait dans une fosse pleine de diamants, sans pouvoir en sortir. Il cria, alors, et Kin-Feng le réveillait en disant paisiblement: — Vous faites un mauvais rêve, monsieur.

Ces songes exaltaient encore la soif secrète de Martold pour ces énormes richesses dont la note jointe au fragment du plan soustrait à don Luciano lui avait donné une idée approximative... Et plus d'une fois, déjà, il avait pensé: « Si ce King-Feng croit que je partagerai avec lui!... Non, non, je n'en aurai pas de trop pour mon appétit! Puis il serait un témoin

éminent... Donc, je m'arrangerai pour qu'un accident le retienne « in vitam aeternam » dans ce farouche Kou-Kou-Noor, où personne ne viendra faire de constatations légales. »

Ainsi, de sinistres projets se formaient dans l'esprit de Martold... Mais Kin-Feng ne semblait aucunement se douter du danger suspendu sur sa tête... Toujours paisible, d'allure un peu indolente et de caractère facile, le jeune Chinois se laissait volontiers diriger par son compagnon, auquel il témoignait une confiance d'autant plus complète que l'Autrichien avait su habilement se poser près de lui en homme intègre, en philanthrope désireux d'acquiescer ces richesses uniquement pour en faire profiter l'humanité souffrante.

C'est alors qu'il faut être habile, viser calmement, de sang-froid et les atteindre en plein essor. Secs, pressés, les fusils crépient, et les bestioles foudroyées tombent en vrille dans le champ.

Le docteur et moi, ce jour-là, nous fîmes abondante chasse; notre carnier fut vite plein de houppes de plumes rouges: Et moi qui détestais ce sport et qui le maudissais jadis, je me piquais si bien au jeu que j'en devenais un sauvage.

Nous y revînmes chaque jour et le massacre continua. Un matin — appelé d'urgence pour quelque grave opération:

— Mon ami, me dit le docteur, il ne faut pas que mon absence soit une entrave à ton règne. Tu iras à la chasse sans moi. Seulement, prends donc mon « permis » au cas où viendraient les gendarmes. J'en doute fort... Mais on ne sait... Evitons le maquis des lois...

Ainsi donc, mon permis en poche — ou plutôt celui du docteur — je revins ce jour-là dans le champ.

Il faisait un soleil superbe. Les alouettes pépiaient qu'on les eût dit grises d'azur.

Tout occupé de mon miroir, chargeant et déchargeant mon arme, j'accomplissais l'œuvre de mort avec l'impassibilité sereine que doit affecter le Destin. Ne vivant que pour la tuerie, ne pensant à rien d'autre au monde, et concentrant tous mes efforts à ce lâche, inégal duel dont je savourais l'après joie, je n'avais pas entendu venir le pas feutré de deux gendarmes. Ils étaient là, derrière moi, admirant les coups, en bons connaisseurs avertis.

— Fichtre! mais c'est qu'il tire bien! rom-

pit le premier en silence. Effaré d'entendre une voix, je me retournais brusquement.

— Et... vous avez votre permis? insinua l'autre, malin.

— Mon permis? Bien sûr que je l'ai. Et je le tendis bravement.

Tous les deux, penchés sur la feuille, épe-

lèrent: — Docteur... Capu.

— Vous êtes... le docteur Capu?

— Oui, je suis le docteur Capu.

— Propriétaire... du château?

Où donc voulaient-ils en venir? Je les sentais embarrassés et je lisais sur leur visage comme une subite expression de crainte ensemble et de plaisir.

— Ah! vrai, docteur, pour de la chance... — Sûr, c'est le ciel qui vous envoie.

Je les regardais hébétés. J'étais à cent lieues de comprendre.

— C'est que... si vous le voulez bien... vous me tirerez d'embarras... dit le premier avec effort. Je ne sais ce qu'elle a... ma femme. Elle allait à merveille hier... On s'est couché tranquillement et voilà qu'au petit matin un grand froid lui a pris dans les jambes... et allez! de claquer des dents et de grelotter tout son saouil... J'aurais voulu voir le major... mais il est parti en vacances... Notre village est sans docteur... il me faut courir à la ville... Vous voyez que de temps perdu... Ah! si vous étiez assez bon pour venir jusqu'à la caserne... c'est à cinq cents mètres d'ici.

Je me contins pour ne pas rire. Ça y était:

JE CONTINUERAI À DONNER LA PRÉFÉRENCE À LA MARQUE

HERMES



COMPRESSÉS DE SACCHARINE
SUCRENT ENV. 110 FOIS, 0,07 GR.
QUI ME DONNENT LES MEILLEURS RÉSULTATS!
(PRODUIT SUISSE)

Écrivez avec la plume-réservoir

„John Bull“

Elle est de qualité excellente
Existe dans tous les modèles
Est à la portée de chacun.

Se trouve en vente dans les bonnes papeteries

Agents exclusifs pour la Suisse
E. MACK & Co, Lausanne.

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

FACTURES	STATUTS
BROCHURES	JOURNAUX
CATALOGUES	AFFICHES
Cartes d'adresses	PROGRAMMES
Mémorandums	Têtes de lettres
Enveloppes	Circulars
Registres	Faire-part
Chèques - Traités	Tableaux
Brochures	Cartes de Visite
Prix-courants	Étiquettes de vins
Menus - Volumes	Travaux pr. administrations
etc.	etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

CHAUSSURES

L'achat d'une bonne chaussure est chose assez difficile, en ces temps où chacun offre des marques étrangères. Pour ne pas être trompé, adressez-vous en toute confiance à la Fabrique de chaussures Vve LIARDET et ses cinq fils à Vaulion, (Vaud), qui expédie sur demande gratis et franco son catalogue. Spécialité d'articles forts. Réparations.

SOCQUES

Cette nouvelle avait tranquilisé Martold. Du moment où, pensait-il, don Luigi emmenait O-rietta, il ne s'agissait pas pour lui de venir contrecarrer les plans de son adversaire, car il n'aurait pas risqué de mettre en danger la jeune femme.

Rassuré de ce côté, Martold s'occupa de préparer son expédition. Revenu encore une fois Belvayre, il s'aboucha à Pékin, avec un espion de marque, dont il avait été, quelques années auparavant, l'initiateur dans cette glorieuse carrière. Otto de Waldstein, profitant des avantages que lui donnaient ses fonctions au consulat d'Allemagne, était devenu un des membres les plus actifs de la propagande germanique... Il put, en assez peu de temps, procurer à Martold un fort gaillard, de race thibétaine, qui connaissait bien les abords du Kou-Kou-Noor et avait même pénétré assez profondément dans le massif à la poursuite des bêtes sauvages: Il se faisait fort de guider l'étranger grand amateur de chasse en même temps qu'explorateur — car tel s'était présenté Martold à Waldstein pour expliquer son expédition.

L'Autrichien avait acquis de bons chevaux pour lui et ses deux compagnons. — Kin-Feng étant naturellement du voyage. Bien armés, ils quittèrent Pékin et se dirigèrent vers l'Ouest. En usant tout à tour du cheval, du palanquin, de la navigation sur les rivières, dès qu'il leur était possible de le faire, ils atteignirent la région montagneuse, où les difficultés commencent. Mais le Thibétain, qui, jusqu'alors avait eu peu d'occasions de donner sa mesure, se révéla un homme précieux. Martold se félicita plus d'une fois de l'avoir trouvé sur sa route, surtout lorsque les voyageurs s'engagèrent dans le sauvagement Kou-Kou-Noor. Ce massif est le noeud orographique de la

la caverne fut gardée, réservant ainsi une terrible surprise aux indiscrets?... Mais en un tel lieu, il paraissait bien impossible que des êtres humains restassent à demeure.

Non, Martold était presque tranquille sur l'issue de son expédition. Si don Luigi avait mis des surveillants à ses trousses, il était persuadé maintenant de les avoir dépistés. Quant à Kin-Feng, nul n'avait pu le reconnaître, tellement il s'était grisé avec habileté.

Restait, une fois le trésor découvert, la question de son transport... Mais Martold pensait pouvoir en emporter tout au moins la plus importante partie, en la chargeant sur les yaks domestiques — sortes de buffles à longs poils, particuliers aux montagnes de l'Asie centrale — que le Thibétain avait achetés pour porter les provisions, les tentes et les couvertures. Ces animaux sont robustes, ont le pied sûr, et le guide, sur la recommandation de Martold, avait choisi ceux-ci particulièrement vigoureux.

A peine le jour était-il levé, que l'Autrichien se rapprochant de l'entrée de la grotte, regardait à nouveau le plan, pour se rendre compte de la disposition des lieux.

Kin-Feng peu après le rejoignit. Le jeune Chinois était calme, ainsi qu'à l'ordinaire, et sa physiologie reposée témoignait de l'excellente nuit passée par lui, contrastant ainsi avec les traits tourmentés du comte Ludwig, que dévorait l'impatience cupide.

Martold lui montra le plan.

— Tenez, voici l'endroit! Il s'agit de voir à quoi il se rapporte... Venez-vous?